



Communauté
métropolitaine
de Montréal

Mémoire

Dans le cadre de la consultation générale et des auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé :
La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027

31 août 2023

Présentation de la CMM

Créée en 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités où habitent 4,1 millions de personnes réparties sur un territoire de plus de 4 374 km².

La CMM possède la compétence prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour maintenir en vigueur, en tout temps, un plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Elle possède également des compétences en matière de développement économique, de développement artistique ou culturel, d'habitation, de transport en commun, de planification de la gestion des matières résiduelles, d'assainissement de l'atmosphère, d'assainissement des eaux ainsi que de services et d'activités à caractère métropolitain.

Le conseil de la CMM est constitué de 28 élus municipaux représentant cinq secteurs : la Ville de Laval, l'agglomération de Longueuil (cinq municipalités), l'agglomération de Montréal (16 municipalités), la couronne sud (40 municipalités) et la couronne nord (20 municipalités). La présidence du conseil et du comité exécutif de la CMM est assurée par la mairesse de la Ville de Montréal, Mme Valérie Plante. La vice-présidence du conseil est assumée par le maire de Laval, M. Stéphane Boyer. La mairesse de Longueuil, Mme Catherine Fournier, est vice-présidente du comité exécutif.

Sommaire

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) salue l'initiative de Mme Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, de mener une consultation générale sur la planification de l'immigration pour la période 2024-2027.

Ce mémoire présente les choix d'orientations et les commentaires de la CMM à l'égard des différentes propositions soumises par la ministre.

Concernant les **niveaux d'immigration (orientation 12)**, la CMM est d'accord avec le scénario 1 d'augmenter les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions en 2027 et admettre en continue, hors de ce plafond, les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un CSQ du PEQ, volet « Diplômés du Québec ».

Pour ce qui concerne les autres orientations pour lesquelles des scénarios sont proposés, la CMM recommande :

Orientation 3 : augmenter la part des personnes sélectionnées par le Québec (scénario 1);

Orientation 4 : augmenter la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration (scénario 1);

La CMM est favorable à toutes les autres orientations soumises par la ministre. Le mémoire présente des commentaires pour chacune de celles-ci.

Le mémoire présente également une analyse de l'impact pour le Grand Montréal des mesures proposées par le gouvernement du Québec en matière d'immigration pour la période 2024-2027 en portant une attention particulière aux cibles d'immigration.

Il montre que :

- Les cibles proposées par le gouvernement du Québec permettront à l'emploi de croître dans le Grand Montréal au cours des prochaines années en dépit du vieillissement de la population;
- L'augmentation graduelle des cibles à 60 000 en 2027 permettra au Grand Montréal d'absorber l'impact d'une plus grande régionalisation de l'immigration;
- Des efforts accrus doivent être déployés en matière de reconnaissance des qualifications, d'habitation et d'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail.

La CMM considère par ailleurs que la ministre devrait s'appuyer sur l'expertise du Conseil emploi métropole pour s'assurer que les mesures mises en place dans le cadre de la planification de l'immigration 2024-2027 tiennent compte des enjeux spécifiques à la région métropolitaine de Montréal.

Table des matières

Présentation de la CMM	2
Sommaire.....	3
Table des matières	5
Introduction.....	6
1. L’immigration : un moteur de croissance démographique	7
2. L’enjeu de l’emploi et des talents.....	10
3. Position de la CMM sur les deux scénarios de cible d’immigration	11
4. Position de la CMM sur les orientations	16
ORIENTATION 1 : Rehaussement de la part de l’immigration francophone	16
ORIENTATION 2 : Mise en œuvre de Francisation Québec et accroissement de la connaissance du français chez les personnes immigrantes	16
ORIENTATION 3 : Sélection québécoise	17
ORIENTATION 4 : Importance de l’immigration économique	17
ORIENTATION 5 : Immigration jeune	17
ORIENTATION 6 : Inventaires et délais d’obtention de la résidence permanente	18
ORIENTATION 7 : Besoins du marché du travail.....	18
ORIENTATION 8 : Reconnaissance des compétences	20
ORIENTATION 9 : Régionalisation de l’immigration	20
ORIENTATION 10 : Coordination gouvernementale des services d’intégration des personnes immigrantes	20
ORIENTATION 11 : Engagement humanitaire.....	22
ORIENTATION 12 : Niveaux d’immigration	22
Conclusion	23
Annexe : Projections de l’emploi dans le Grand Montréal	24
A.1 Trois scénarios pour l’évolution des taux d’emploi par groupe d’âge.....	24
A.2 Projections de l’emploi.....	28
A.3 Régionalisation de l’immigration	29

Introduction

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) salue l'initiative de Mme Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, pour une consultation générale sur la planification de l'immigration pour la période 2024-2027.

Le Grand Montréal est une terre d'accueil pour l'immigration internationale depuis toujours. L'immigration est un pilier de son modèle économique et social. Le Grand Montréal est un des principaux pôles d'attraction d'Amérique du Nord (généralement à la cinquième ou sixième place des 40 plus grandes régions métropolitaines). Sans l'apport de ces nouveaux arrivants, la croissance démographique serait à peu près nulle et la pénurie de la main-d'œuvre encore plus aigüe qu'elle ne l'est actuellement. L'apport de cette nouvelle population ne se limite toutefois pas à ces deux aspects : elle contribue significativement à la vitalité culturelle du Grand Montréal qui est reconnue mondialement.

En septembre 2003, la CMM adoptait sa vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région métropolitaine de Montréal. Intitulée « Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable », cette vision envisageait l'avenir de la CMM comme une société s'appuyant sur la richesse de ses communautés culturelles et une économie compétitive basée sur la diversité, le talent et l'innovation.

Afin de réaliser cette vision, la CMM tente de répondre efficacement aux enjeux démographiques. Le Grand Montréal poursuit sa vocation de pôle d'attraction pour les talents de tous horizons, qui nourrissent sa vitalité et la densité de son tissu social. Il se dote de compétences qui contribuent à la structure diversifiée de son économie et favorisent le savoir, la créativité et l'innovation.

La CMM adoptait ainsi en juin 2022 son Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2022-2031 qui accorde une grande importance à l'immigration. Le Plan considère qu'il est essentiel de soutenir le taux d'activité dans un contexte de vieillissement de la population et d'acquérir de nouveaux talents pour alimenter la croissance du niveau de vie. Le PMDE prévoit que la CMM collabore avec les paliers de gouvernement pour s'assurer que les cibles d'immigration en vigueur puissent permettre de combler les besoins de compétences et de main-d'œuvre du Grand Montréal (action 4.1.2).

C'est dans ce contexte que la CMM a analysé le cahier de consultation *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*. Le document propose plusieurs mesures visant à mieux pourvoir les postes vacants dans toutes les régions du Québec et à protéger la langue française. Il propose différents scénarios pour l'établissement de cibles d'immigration qui auront des conséquences importantes pour l'économie métropolitaine au cours des prochaines années.

D'emblée, la CMM tient à souligner qu'elle appuie le premier scénario soumis par la ministre qui vise à accueillir 60 000 immigrants par année, en plus d'accueillir ceux qui se qualifient dans le cadre du programme d'expérience québécoise (PEQ). La CMM accueille aussi favorablement l'ensemble des orientations qui sont soumises par la ministre. Chacune des orientations fait l'objet de commentaires spécifiques dans le mémoire.

La CMM considère par ailleurs que la ministre devrait s'appuyer sur l'expertise du Conseil emploi métropole pour s'assurer que les mesures mises en place dans le cadre de la planification de l'immigration 2024-2027 tiennent compte des enjeux spécifiques à la région métropolitaine de Montréal.

Ce mémoire analyse l'impact de mesures proposées sur le Grand Montréal en portant une attention particulière aux cibles d'immigration. Il montre que :

- Les cibles proposées par le gouvernement du Québec permettront à l'emploi de croître dans le Grand Montréal au cours des prochaines années en dépit du vieillissement de la population.
- L'augmentation graduelle des cibles à 60 000 en 2027 permettra au Grand Montréal d'absorber l'impact d'une plus grande régionalisation de l'immigration.
- Des efforts accrus doivent être déployés en matière de reconnaissance des qualifications, d'habitation et d'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail.

La première section présente le rôle de l'immigration dans la croissance démographique métropolitaine. La seconde aborde l'immigration sous l'angle de l'emploi et des talents. La troisième section présente la position de la CMM à l'égard des cibles proposées par le gouvernement du Québec. La quatrième passe en revue l'ensemble des orientations proposées par le cahier de consultation. Elle est suivie d'une conclusion.

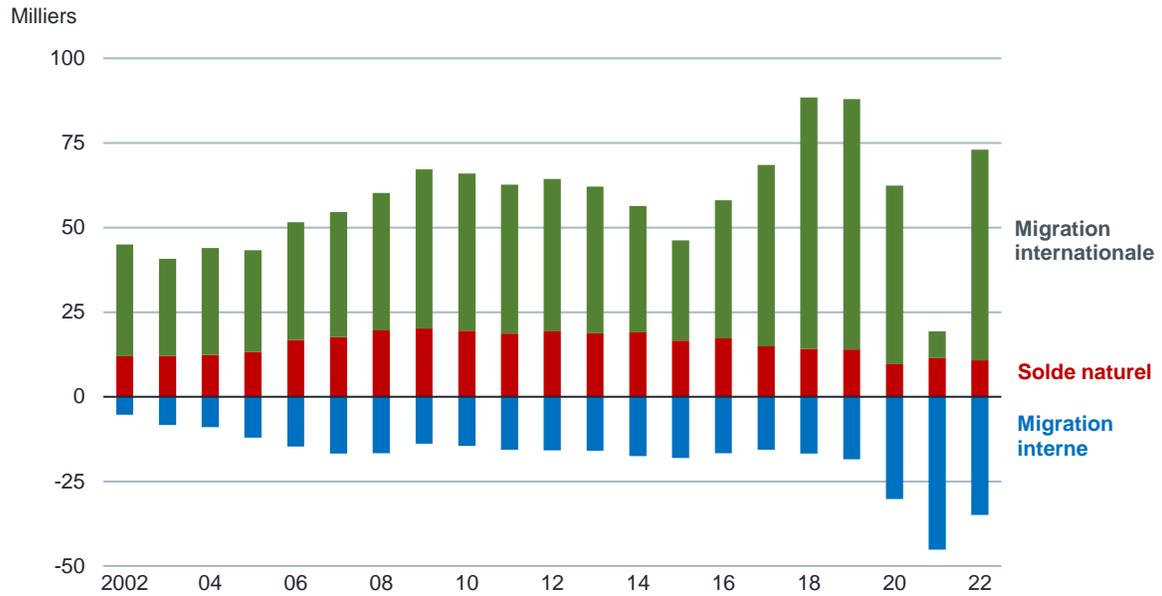
1. L'immigration : un moteur de croissance démographique

L'immigration assure la plus grande partie de la croissance démographique du Grand Montréal. De 2001 à 2022, la région métropolitaine a bénéficié d'un solde migratoire international de 894 000 personnes. L'apport international est deux fois plus élevé que le solde naturel (328 000).

L'impact de l'immigration internationale va grandissant. Alors qu'elle faisait de deux à trois fois le solde naturel jusqu'en 2017, elle a grimpé à cinq fois le solde naturel ces dernières années (sauf lorsque la pandémie a frappé). Combiné au solde naturel, l'immigration permet à la population du Grand Montréal de croître et ce, malgré les pertes vers les autres provinces et les autres régions du Québec (372 000 de 2001 à 2022)¹. Rappelons que les immigrants se concentrent dans le Grand Montréal : environ 80 % des immigrants permanents admis au Québec de 2016 à 2020 y vivaient en 2022.

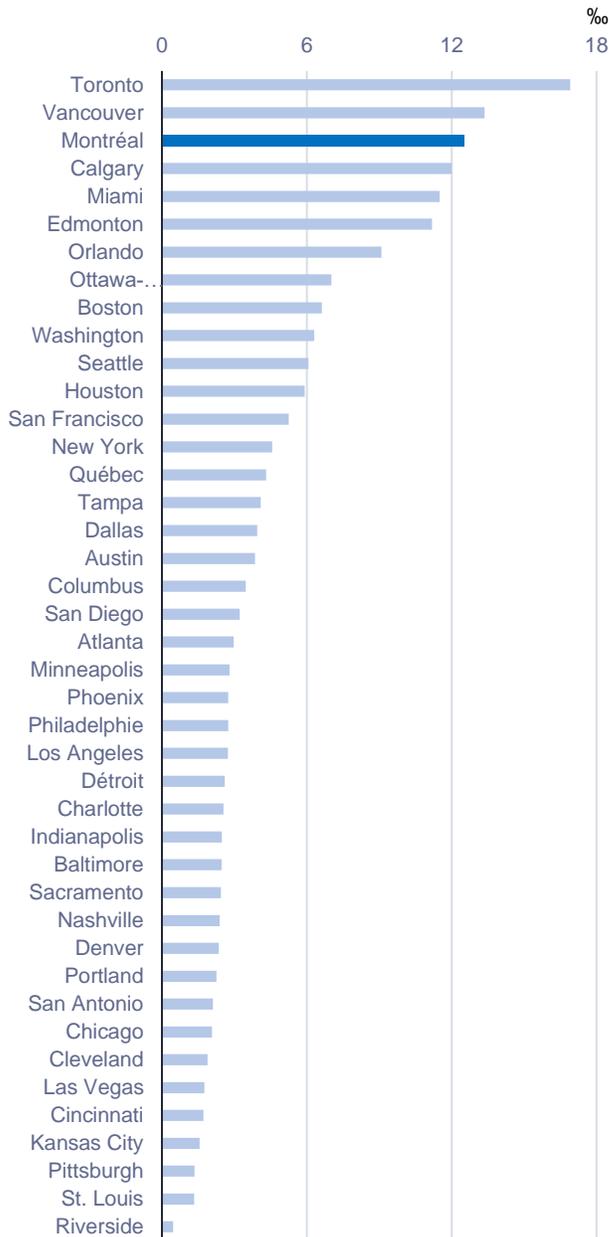
¹ Les pertes migratoires vers le reste du Québec sont surestimées, car une partie d'entre elles reflète la croissance métropolitaine. En effet, les pertes comprennent les personnes qui déménagent vers la périphérie immédiate mais qui continuent à travailler dans la région métropolitaine.

Composantes de la croissance démographique, région métropolitaine de Montréal



Source : Statistique Canada, tableau 17-10-0136-01.
 Traitement : CMM, 2023.

Taux annuel de migration internationale par région métropolitaine du 1er juillet 2010 au 30 juin 2020



Un marché du travail plus dynamique au cours des années 2010 et les restrictions à l'immigration introduites aux États-Unis vers la fin de la décennie sous l'Administration Trump ont suscité un bond de l'immigration internationale. La poussée des flux migratoires vers le Grand Montréal a été telle que la région métropolitaine a dépassé toutes les grandes villes américaines et rejoint les autres grandes villes canadiennes pour le nombre d'immigrants en proportion de la population. Le taux de migration internationale de Montréal (12,5 ‰ par an de 2010 à 2020) se situe au 3^e rang parmi les 42 plus grandes régions métropolitaines aux États-Unis et au Canada. Il s'est approché de celui de Vancouver (13,4 ‰) mais est demeuré inférieur à celui de Toronto (16,9 ‰)².

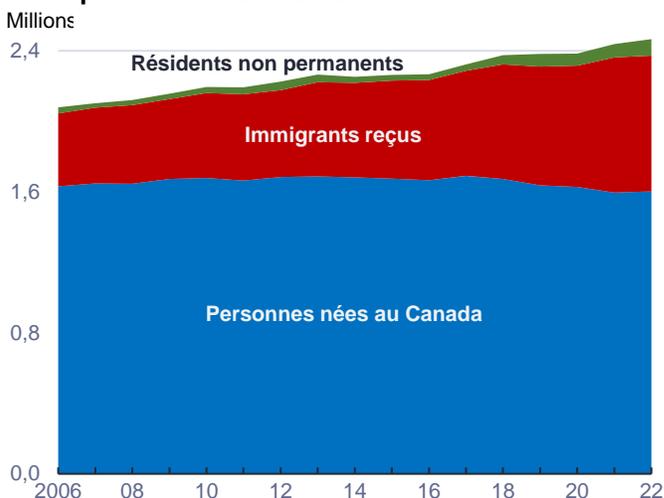
Sources : Statistique Canada, *Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales*, US Census Bureau, *Estimated Components of Resident Population Change: April 1, 2010 to July 1, 2020*.
Traitement : CMM, 2023.

² La pandémie a fait chuter l'immigration davantage à Montréal qui est tombé au 12^e rang en 2021 (1,8 ‰), mais la métropole devrait normalement retrouver sa place au haut du classement en 2022 étant donné les chiffres d'immigration récents qui semblent prolonger les tendances lourdes.

2. L'enjeu de l'emploi et des talents

Sans l'immigration, la forte croissance économique de la dernière décennie n'aurait pas été possible. La population du Grand Montréal, comme celle du reste du Québec, vieillit, et la population active native sur le marché du travail décroît depuis 2017. C'est l'immigration internationale qui fournit l'essentiel de la main-d'œuvre permettant de pourvoir les postes créés. L'immigration a assuré toute la croissance de l'emploi métropolitain depuis 2010.

Main d'oeuvre disponible¹ dans la région métropolitaine de Montréal

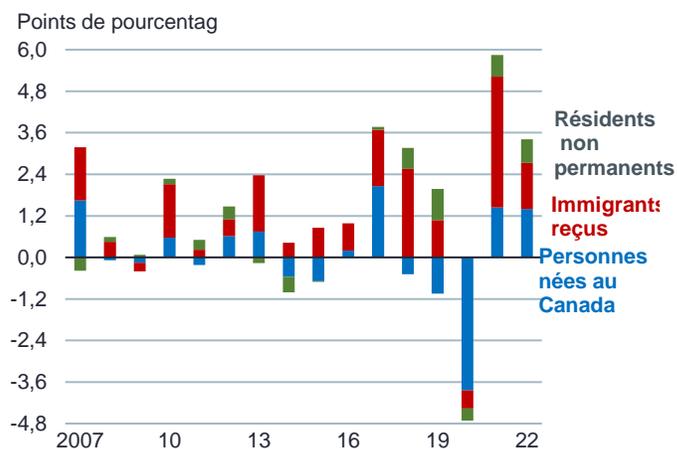


1. Population active.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : CMM, 2023.

Contribution à la croissance de l'emploi, région métropolitaine de Montréal



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : CMM, 2023.

L'immigration apporte par ailleurs des talents qui sont essentiels pour accroître la productivité et stimuler l'innovation. La population immigrante est significativement plus scolarisée que la population native, et c'est encore plus le cas chez les jeunes. Le taux de diplomation universitaire des immigrants de 25-34 ans est presque 50 % plus

élevé que celui des natifs. L'immigration représente donc une source de qualifications dont l'économie métropolitaine a véritablement besoin pour relever ses défis actuels.

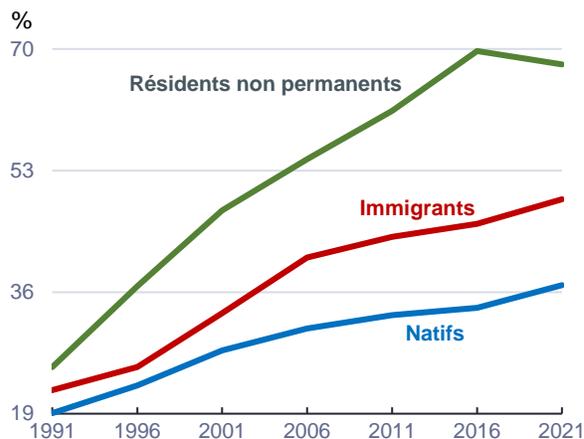
Montréal souffre encore des séquelles de sa sous-scolarisation historique. La scolarisation de sa population progresse, mais à un rythme lent. Le taux de grades universitaires parmi les jeunes natifs (25 à 34 ans) est passé de 19,1 % à 37,0 % de 1991 à 2021. L'apport des immigrants permet d'accélérer le rattrapage des compétences. Le taux de grades universitaires des jeunes immigrants a grimpé de 22,3 % à 49,0 %. Celui des jeunes résidents non permanents a connu une progression encore plus forte, passant de 25,5 % à 67,8 % et atteignant un niveau qui représente le double de celui de la population native.

Part de la population qui a un grade universitaire dans la RMR de Montréal en 2021

	25 à 64 ans	25 à 34 ans
Non-immigrants	31,5%	37,0%
Immigrants	44,0%	49,0%
Résidents non permanents	60,5%	67,8%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, tableau 98100430.

Part des grades universitaires parmi les 25 à 34 ans selon le statut d'immigrant dans la RMR de Montréal



Source : Statistique Canada, Recensements et ENM.

Traitement : CMM, 2023.

3. Position de la CMM sur les deux scénarios de cible d'immigration

La mesure la plus importante proposée par le cahier de consultation représente l'établissement de cibles d'immigration. Le cahier de consultation présente deux scénarios pour l'établissement des niveaux d'immigration :

- *Scénario 1:*
 - A. *Augmenter graduellement les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions en 2027*

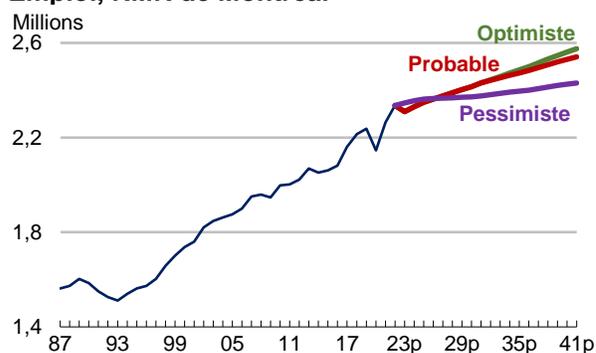
B. Admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un CSQ du PEQ, volet « Diplômés du Québec »

- *Scénario 2 : Maintenir les cibles d'immigration à 50 000 admissions annuelles sur la période*

Les analyses de la CMM indiquent qu'il serait souhaitable d'augmenter les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions, soit le scénario 1. La CMM est arrivée à cette conclusion en projetant l'emploi dans le Grand Montréal à partir des dernières projections démographiques par sexe et groupe d'âge que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) avait réalisé en 2022. Celles-ci incorporent les cibles d'immigration actuelles du gouvernement provincial : 51 000 immigrants en 2022 et 2023, grimpant graduellement jusqu'à 55 000 en 2026, niveau maintenu par la suite. Ces cibles se trouvent à mi-chemin entre les deux scénarios de la nouvelle planification provinciale. Les projections de l'emploi sont décrites en détail en annexe.

Trois scénarios ont été appliqués à l'évolution des taux d'emploi par sexe et groupe d'âge : probable, optimiste et pessimiste. Les projections de la CMM ont montré que, dans les trois scénarios, l'immigration prévue alors par le gouvernement du Québec, conjuguée à la croissance naturelle de la population, devrait permettre à l'emploi de croître sur toute la période.

Emploi, RMR de Montréal



Sources : Statistique Canada et ISQ.

Il est vrai que le vieillissement réduira le taux d'emploi, mais la baisse devrait être minimale, de l'ordre de 1 point de pourcentage. Ceci suggère que, avec les cibles provinciales actuelles, l'immigration dans le Grand Montréal sera suffisante pour soutenir le nombre croissant de personnes dépendantes que suscitera la retraite des baby-boomers. Le scénario 2 de la nouvelle planification devrait réduire un peu plus le taux d'emploi et le taux de dépendance de la population, tandis que le scénario 1 devrait amoindrir son recul et peut-être même l'annuler.

Cependant, si les efforts du gouvernement du Québec pour régionaliser l'immigration portent fruit, le nombre d'immigrants qui s'installeront dans le Grand Montréal diminuera. Les nouveaux immigrants ont d'ailleurs eu tendance à se déplacer légèrement hors du Grand Montréal au cours de la dernière décennie : 82,5 % des immigrants admis en 2011-2015 vivaient dans les 5 régions administratives en 2017 alors que 79,7 % de ceux de 2016-2020 y vivaient en 2022.

Dans son *Plan stratégique 2019-2023*, le MIFI s'était donné l'objectif d'augmenter la part des immigrants qui se destinent hors des régions administratives de Montréal,

Laval et la Montérégie au moment de leur sélection de 32,3 % en 2018 à 40 % en 2022-2023, soit une hausse de 2 points de pourcentage par an.

En 2026, avec la répartition régionale actuelle de l'immigration, le Grand Montréal accueillerait 44 000 des 55 000 immigrants prévus actuellement par le gouvernement du Québec. Si la part du Grand Montréal diminue de 2 points de pourcentage par an de 2022 à 2026, le nombre de nouveaux immigrants diminuera à 39 600. Pour que leur nombre se maintienne à 44 000 dans le Grand Montréal, il faudra augmenter le nombre de nouveaux immigrants admis au Québec à 61 000, ce qui correspond à peu de choses près au scénario 1.

Octroi de la résidence permanente aux diplômés dans le cadre du PEQ

Le cahier de consultation a ajouté à la cible d'immigration de 60 000 immigrants une disposition supplémentaire (volet B) proposant d'admettre hors de ce plafond les étudiants étrangers qui ont obtenu leur diplôme au Québec, dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Après avoir reçu un certificat de sélection du Québec (CSQ) dans le volet « Diplômés du Québec » du PEQ, ces étudiants obtiendraient leur résidence permanente du gouvernement fédéral au fur et à mesure que leurs demandes sont déposées, sans égard aux cibles régulières d'immigration.

Le nombre d'immigrants permanents devrait donc dépasser la cible officielle de 60 000. Les immigrants additionnels auraient l'avantage d'être déjà intégrés à la vie québécoise, de parler français et d'avoir des compétences élevées qui bénéficieraient aux entreprises et, plus généralement, à la société d'accueil.

Le nombre d'immigrants permanents acceptés en vertu du PEQ Diplômés du Québec a grimpé continuellement dans les années 2010, passant de 1 600 personnes en 2012 à 8 100 en 2021. Cependant, l'exigence d'une expérience de travail a été ajoutée au programme, ce qui a limité l'accès à 2 000 en 2022.

Parallèlement, le nombre d'étudiants étrangers a aussi grimpé continuellement (sauf en 2020, lorsque la pandémie est apparue), passant de 38 600 à 93 400. Environ les trois quarts d'entre eux étudient dans le Grand Montréal. À chacune des deux dernières années, plus de 60 000 étudiants étrangers ont obtenu un permis d'études.

Ce bassin d'immigrants potentiels est particulièrement scolarisé. Au Québec, environ 60 % étudient dans une université, dans le Grand Montréal probablement les trois quarts³. De plus, parmi ceux-ci, plus de 4 sur 10 sont inscrits à la maîtrise et au doctorat.

³ Hors du Grand Montréal, les cégeps attirent un nombre grandissant d'étudiants étrangers.

Immigration permanente d'étudiants étrangers et titulaires de permis d'études au Québec

Permis d'étude	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Titulaires de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés pour l'immigration permanente d'étudiants diplômés du Québec											
PEQ Diplômés du Québec	1 598	2 156	2 596	3 512	4 907	4 791	5 146	4 867	8 088	8 068	1 958
Titulaires d'un permis d'études valide, Programme des étudiants étrangers (PÉE), au Québec											
Au 31 décembre											
Total (personnes uniques)	38 550	42 110	48 500	50 785	55 085	61 460	70 265	87 770	82 695	90 800	93 425
Niveau d'études											
Cégep et collège ¹				4 940	7 280	9 285	13 520	23 030	27 310	23 385	
Universitaire	29 490	31 645	36 355	37 450	39 230	41 795	45 000	50 260	42 750	53 995	
Baccalauréat	16 895	17 030	19 690	19 860	20 585	21 040	22 440	25 300	21 370	27 405	
Maîtrise et doctorat	10 760	11 705	14 060	15 300	16 990	18 755	20 830	23 245	20 160	24 690	
Destination : Grand Montréal											
Montréal	29 150	32 510	35 210	36 630	39 575	44 140	50 920	63 195	60 245	63 575	
Montérégie	565	595	875	1 020	1 135	1 395	1 600	1 865	1 800	2 290	
Laval		400	425	440	525	640	650	880	820	945	
Laurentides		60	80	100	115	115	130	190	170	195	
Lanaudière		50	100	80	70	100	90	90	105	145	
Année de signature du permis											
Total (personnes uniques)	26 040	26 765	30 075	30 205	33 400	37 970	43 960	56 760	42 150	62 640	62 375
Niveau d'études											
CEGEP et collège ¹				4 025	5 050	6 160	9 495	16 485	15 640	14 695	
Universitaire	18 425	18 505	20 670	20 505	21 540	23 415	25 120	28 160	17 570	36 450	
Baccalauréat	9 815	8 500	9 860	9 470	10 085	10 480	11 535	13 100	7 125	16 295	
Maîtrise et doctorat	7 010	7 385	8 600	9 175	10 195	11 250	12 175	13 660	9 580	18 380	
Destination : Grand Montréal											
Montréal	19 400	20 345	21 415	21 530	23 785	27 170	31 855	40 450	31 520	43 845	
Montérégie	470	485	745	785	880	1 080	1 165	1 595	1 275	1 930	
Laval		280	285	280	335	410	425	625	460	705	
Laurentides		50	75	80	100	85	95	150	115	175	
Lanaudière		45	95	55	55	75	65	60	65	130	

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

1. Inclut : Cégep technique et pré-universitaire, Collège (tous niveaux), ALS/FLS et Collège, AEC.

Source : Données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Traitement : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

L'importance des étudiants étrangers dans la formation de compétences spécialisées se voit dans la place qu'ils occupent au niveau le plus élevé des institutions québécoises de haut savoir. Alors qu'ils ne comptent que pour 11 % des inscriptions au premier cycle, c'est-à-dire au baccalauréat, les étudiants étrangers représentent 23 % de celles au deuxième cycle (la maîtrise) et un énorme 46 % de celles au troisième cycle (le doctorat). Quant aux grades obtenus, les étudiants étrangers se méritent 11 % des baccalauréats, 32 % des maîtrises et 40 % des doctorats octroyés par les universités québécoises. Le Québec a tout intérêt à retenir le plus possible ces compétences spécialisées qui se créent sur son territoire.

Étudiants inscrits à l'enseignement universitaire selon le cycle d'études, au trimestre d'automne, Québec

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Étudiants totaux¹												
Tous les cycles d'études	281 929	288 866	294 906	302 104	308 356	308 556	309 892	313 549	309 864	309 004	314 328	314 212
Premier cycle (baccalauréat)	216 375	221 257	225 675	231 545	237 057	236 591	236 880	237 660	233 169	229 733	232 759	229 183
Deuxième cycle (maîtrise)	50 947	52 476	53 661	54 519	54 991	55 505	56 303	58 827	59 266	61 282	62 893	65 585
Troisième cycle (doctorat)	14 607	15 133	15 570	16 040	16 308	16 460	16 709	17 062	17 429	17 989	18 676	19 444
Étudiants internationaux												
Tous les cycles d'études	26 185	28 012	30 663	32 856	36 188	37 923	39 311	42 446	44 983	48 416	45 259	49 562
Premier cycle (baccalauréat)	16 374	17 207	18 718	19 859	21 790	22 169	22 500	23 867	24 704	26 189	23 343	25 259
Deuxième cycle (maîtrise)	6 207	6 779	7 403	8 035	8 980	9 948	10 523	11 839	13 192	14 456	13 514	15 314
Troisième cycle (doctorat)	3 604	4 026	4 542	4 962	5 418	5 806	6 288	6 740	7 087	7 771	8 402	8 989
Part des étudiants internationaux (%)												
Tous les cycles d'études	9,3%	9,7%	10,4%	10,9%	11,7%	12,3%	12,7%	13,5%	14,5%	15,7%	14,4%	15,8%
Premier cycle (baccalauréat)	7,6%	7,8%	8,3%	8,6%	9,2%	9,4%	9,5%	10,0%	10,6%	11,4%	10,0%	11,0%
Deuxième cycle (maîtrise)	12,2%	12,9%	13,8%	14,7%	16,3%	17,9%	18,7%	20,1%	22,3%	23,6%	21,5%	23,3%
Troisième cycle (doctorat)	24,7%	26,6%	29,2%	30,9%	33,2%	35,3%	37,6%	39,5%	40,7%	43,2%	45,0%	46,2%

1. Étudiants réguliers et libres.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Grades universitaires octroyés selon le niveau et le statut de l'étudiant au Québec

Statut de l'étudiant et grade obtenu	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total											
Baccalauréat ou équivalent	37 635	38 127	37 611	41 739	43 125	43 518	44 394	44 469	44 703	44 688	43 278
Maîtrise ou équivalent	12 837	13 287	13 956	14 598	14 796	15 984	17 088	17 070	17 499	17 991	16 680
Doctorat ou équivalent	1 641	1 851	1 773	1 881	1 986	2 229	2 226	2 190	2 247	2 190	2 016
Étudiants internationaux											
Baccalauréat ou équivalent	3 084	3 084	3 114	3 756	3 783	4 254	4 224	4 692	4 902	4 722	4 815
Maîtrise ou équivalent	1 902	2 001	2 466	2 730	3 039	3 252	3 612	4 245	4 635	5 298	5 406
Doctorat ou équivalent	210	264	297	342	396	543	642	798	840	849	813
Part des étudiants internationaux (%)											
Baccalauréat ou équivalent	8,2%	8,1%	8,3%	9,0%	8,8%	9,8%	9,5%	10,6%	11,0%	10,6%	11,1%
Maîtrise ou équivalent	14,8%	15,1%	17,7%	18,7%	20,5%	20,3%	21,1%	24,9%	26,5%	29,4%	32,4%
Doctorat ou équivalent	12,8%	14,3%	16,8%	18,2%	19,9%	24,4%	28,8%	36,4%	37,4%	38,8%	40,3%

1. Selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE, <http://uis.unesco.org/fr/topic/classification-internationale-type-de-leducation-cite>).

Source : Statistique Canada, Tableau 37-10-0020-01.

Pour donner un ordre de grandeur, si seulement un sixième des étudiants étrangers qui obtiennent annuellement un permis d'études s'établissaient de manière permanente au Québec, cela gonflerait le nombre d'immigrants de 10 000, pour atteindre 70 000. Ces candidats seraient ceux qui auraient le plus de facilité à s'intégrer économiquement et socialement à la vie québécoise et à enrichir leur société d'accueil. Il ne fait aucun doute que faciliter l'immigration permanente des étudiants étrangers rehaussera les compétences disponibles et la prospérité du Grand Montréal et du Québec.

4. Position de la CMM sur les orientations

Cette section précise la position de la CMM sur les 12 orientations présentées dans le cahier de consultation.

ORIENTATION 1 : Rehaussement de la part de l'immigration francophone

A. Tendre vers une sélection composée entièrement de personnes immigrantes adultes connaissant le français dans les programmes d'immigration économique

B. Augmenter la proportion de personnes adultes déclarant connaître le français à l'admission

Augmenter la part de l'immigration francophone est souhaitable. Il est important d'assurer la pérennité du français, dans l'ensemble du Québec comme dans la région métropolitaine de Montréal. Il faut cependant être conscient de la difficulté de toujours puiser dans les mêmes bassins de population, et de l'avantage de compter sur des sources diversifiées d'immigrants.

La diversification de l'immigration peut notamment permettre de répondre adéquatement à différents besoins sur le marché du travail. À titre d'exemple, les raretés de main-d'œuvre actuelles dans le secteur des technologies de l'information pourraient être atténuées en attirant des candidats à l'immigration en provenance du sous-continent indien ou d'Europe orientale. Une diversification des sources d'immigration pourrait être assortie de la mise en place de dispositions faisant en sorte que les candidats sélectionnés s'engagent à faire l'apprentissage du français préalablement à l'installation au pays.

ORIENTATION 2 : Mise en œuvre de Francisation Québec et accroissement de la connaissance du français chez les personnes immigrantes

A. Soutenir l'apprentissage du français chez les personnes immigrantes résidant au Québec

B. Accroître l'offre de services d'apprentissage du français pour les personnes immigrantes avant leur arrivée au Québec

C. Augmenter la connaissance du français chez les travailleuses et les travailleurs étrangers temporaires

D. Augmenter la francisation en milieu de travail en collaboration avec le milieu entrepreneurial

Les services de francisation ont été déployés jusqu'à maintenant par le biais d'organismes à but non-lucratif, avec des résultats inégaux à travers le territoire et les différentes communautés linguistiques. Différents travaux de recherche mettent par ailleurs en lumière les obstacles auxquels est confrontée l'apprentissage d'une langue passé l'âge de 16 ans. Selon ces travaux, le plus grand impact des mesures de francisation jusqu'à maintenant aura été celui de l'école française obligatoire pour les enfants des immigrants (voir en particulier : Vaillancourt, F., « Language and Socioeconomic Status in Quebec: Measurement, Findings, Determinants, and Policy Costs ». *International Journal of the Sociology of Language* 121: 83, 1996).

On peut par ailleurs contribuer à la francisation par le biais de mesures opérant dans le pays d'origine, avant le départ de l'immigrant et sa famille. Une telle approche peut permettre d'accélérer l'insertion sociale et professionnelle des femmes immigrantes, des travaux ayant montré leur vulnérabilité face à leur conjoint et parfois leurs enfants quand ceux-ci maîtrisent mieux le français qu'elles⁴.

La mise en place de Francisation Québec pourra contribuer à une plus grande harmonisation des services de francisation, une consolidation des meilleures pratiques et une meilleure vérification des résultats atteints.

ORIENTATION 3 : Sélection québécoise

Scénario 1 : Augmenter la part des personnes sélectionnées par le Québec

Scénario 2 : Maintenir la part des personnes sélectionnées par le Québec à 72 % sur l'ensemble de la période

La CMM recommande l'adoption du scénario 1 concernant la cible d'immigration (60 000 admissions). Tel que précisé dans le cahier de consultation, ce scénario fera automatiquement passer la part des personnes sélectionnées par le Québec. La CMM est par conséquent en accord avec le scénario 1 de l'orientation 3.

ORIENTATION 4 : Importance de l'immigration économique

Scénario 1 : Augmenter la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration

Scénario 2 : Maintenir la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration sur l'ensemble de la période

La CMM recommande l'adoption du scénario 1 concernant la cible d'immigration (60 000 admissions). Tel que précisé dans le cahier de consultation, ce scénario fera automatiquement augmenter la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration sur l'ensemble de la période. La CMM est par conséquent en accord avec le scénario 1.

ORIENTATION 5 : Immigration jeune

Encourager l'immigration permanente de personnes jeunes afin de contribuer, à moyen terme, à limiter les effets du vieillissement de la population du Québec

La CMM est d'accord avec cette orientation qui paraît renforcer la contribution à limiter les effets du vieillissement de la population. Cependant, il doit être noté que l'effet de cette orientation ne peut qu'être minime. En effet, les immigrants qui arrivent

⁴ [Femmes immigrantes et groupe d'insertion sociale et professionnelle : parcours d'apprentissage et de développement du pouvoir d'agir, CERTA, certarecherche.ca.](#)

au Québec et dans la région métropolitaine sont déjà plus jeunes et ils ont plus d'enfants que la population d'accueil. Par ailleurs, cet effet est temporaire car les enfants des immigrants tendent à adopter les mêmes normes de fécondité que les natifs.

ORIENTATION 6 : Inventaires et délais d'obtention de la résidence permanente

Veiller, avec la collaboration du gouvernement fédéral, à traiter les demandes de sélection et de résidence permanente des travailleuses et des travailleurs qualifiés dans un délai de 12 mois

La CMM est en accord avec cette orientation. Les délais de traitement ont nuï aux efforts d'immigration et envoyé un signal négatif vers les bassins d'immigrants prospectés, comme l'ont rapporté les médias au cours de la dernière année. En outre, une part importante des immigrants, et en particulier les jeunes diplômés étrangers, ne restent pas dans la région métropolitaine ni au Québec ou visent à s'installer dans d'autres provinces en raison d'obstacles administratifs (reconnaissance des qualifications, délivrance de certificats et permis).

ORIENTATION 7 : Besoins du marché du travail

Favoriser l'intégration sur le marché du travail des personnes issues de toutes les catégories d'immigration, afin de répondre aux besoins diversifiés de main-d'œuvre du Québec, incluant les secteurs prioritaires dans toutes les régions

La CMM est d'accord avec le principe de favoriser l'intégration sur le marché du travail des personnes issues de toutes les catégories d'immigration, afin de répondre aux besoins diversifiés de main-d'œuvre du Québec, y compris les secteurs prioritaires dans toutes les régions. Elle comprend qu'il faille favoriser l'intégration des immigrants ainsi que leur rétention dans toutes les régions du Québec.

Les mesures ayant pour objet de favoriser l'orientation des étudiantes et étudiants étrangers dans un établissement d'enseignement supérieur situé à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (par exemple par une réduction de frais de scolarité) pourraient cependant nuire à l'attractivité de la métropole à l'échelle continentale. La région métropolitaine n'est pas en concurrence avec les autres régions du Québec, mais bien avec les autres régions métropolitaines d'Amérique du Nord.

Il est bon de rappeler que les immigrants apportent, au-delà de la main-d'œuvre, des compétences dont le Grand Montréal a grandement besoin afin de pouvoir contribuer à sa prospérité et à celle du Québec. Les politiques d'immigration doivent s'assurer que le Grand Montréal puisse continuer de jouer son rôle de pôle de savoir et d'attraction de talent pour augmenter l'innovation et la productivité au Québec.

Par ailleurs, il convient de déployer toute la gamme des mesures disponibles pour faire face aux raretés de main-d'œuvre actuelles qui prévalent dans le Grand Montréal comme dans toutes les régions du Québec. Malgré le ralentissement l'économie, le taux de postes vacants est toujours très élevé dans le Grand Montréal, à 5,2 % (1^{er}

trimestre de 2023) et le taux de chômage se trouve près de ses niveaux records à 4,7 % (juin 2023).

Afin de faire face aux raretés de main d'œuvre, il est indispensable de prendre une approche globale des enjeux qui y contribuent. Une telle approche doit prendre en compte :

- Les obstacles à l'intégration et la rétention des immigrants. Tel qu'indiqué en ce qui concerne l'orientation 6 plus haut, il faut remédier au fait qu'une part importante des immigrants, et en particulier les jeunes diplômés étrangers, ne restent pas dans la région métropolitaine ni au Québec ou visent à s'installer dans d'autres provinces en raison d'obstacles administratifs.
- L'opportunité de résoudre une partie des raretés en augmentant les taux d'emploi des travailleurs d'âge mûr et en renforçant la formation pour les personnes plus éloignées sur le marché du travail. La difficulté d'accéder à une formation adéquate pour répondre à ces enjeux a été exprimée à plusieurs occasions par les acteurs du développement économique sur le territoire métropolitain.
- Le faible niveau d'investissement des entreprises et des travailleurs dans le développement des compétences et la formation professionnelle, qui contribue aux difficultés d'appariement sur le marché du travail.
- L'importance d'accroître la productivité des entreprises et la montée en gamme de l'économie par l'innovation, la robotisation et la diplomation, rendant ainsi les entreprises moins dépendantes de la main d'œuvre peu qualifiée, là où se concentre l'essentiel des raretés de main d'œuvre.
- Les capacités inégales de relier les employeurs aux immigrants dans différentes parties du territoire métropolitain, en particulier dans les couronnes. Il se crée chaque année plus d'emplois dans chacune des couronnes que dans l'île de Montréal, alors que les obstacles en matière d'attraction et d'intégration y sont plus aigus et les capacités moindres.

Une action concertée devrait être menée à l'échelle métropolitaine pour aborder efficacement les enjeux d'intégration, de rétention, de formation et d'innovation, avec le soutien du gouvernement du Québec. La CMM déploie à cette fin une série d'actions inscrites au PMDE 2022-31 devant permettre d'accroître la productivité et le niveau de vie dans le Grand Montréal. Certaines d'entre elles bénéficient déjà d'un soutien de la part du gouvernement.

ORIENTATION 8 : Reconnaissance des compétences

Bonifier les actions visant la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin qu'elles puissent s'intégrer rapidement au marché du travail québécois, en occupant un emploi à la hauteur de leurs compétences

La CMM est d'accord avec cette orientation. Selon une étude récente de l'OCDE sur l'intégration des immigrants au Québec (OCDE, [*Intégrer les immigrants pour stimuler l'innovation au Québec*](#), 2020), les difficultés à faire reconnaître ses diplômes étrangers demeurent un obstacle majeur à l'insertion sur le marché du travail des immigrants, malgré les raretés de main d'œuvre actuelles. Les professions réglementées ont toutes leur propre système de reconnaissance des diplômes, mais ce processus jugé complexe et fastidieux n'évolue guère alors que les besoins de recrutement se font sentir.

Cette surqualification est confirmée par les compilations que le MIFI a tiré de l'Enquête sur la population active. En 2021, le taux de surqualification, qui atteignait 27,6 % parmi les natifs au Québec, bondissait à 43,1 % parmi les immigrants.

ORIENTATION 9 : Régionalisation de l'immigration

Assurer un établissement durable et une intégration réussie en français des personnes immigrantes sur tout le territoire québécois, pour répondre plus efficacement aux besoins régionaux du marché du travail, en collaboration avec les acteurs régionaux

Le gouvernement du Québec désire régionaliser l'immigration en réduisant de 2 points de pourcentage par an la part des immigrants qui s'installent dans le Grand Montréal. Cette politique est souhaitable parce que les immigrants sont peu présents au Québec hors du Grand Montréal et que le vieillissement de la population y sera plus prononcé que dans le Grand Montréal. La rareté de la main-d'œuvre y est d'ailleurs déjà plus prononcée.

Cela dit, cette politique, si elle produit les résultats désirés par le gouvernement du Québec, réduirait le nombre prévu d'immigrants dans le Grand Montréal. Pour compenser cette perte, il faudrait rehausser le nombre global des admissions au Québec, ce que propose le scénario 1 de l'orientation 12, et avec lequel la CMM est en accord.

ORIENTATION 10 : Coordination gouvernementale des services d'intégration des personnes immigrantes

A. Favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes dans toutes les régions, en misant sur les services d'accueil et de soutien aux personnes immigrantes

B. Assurer un leadership gouvernemental afin de documenter notre capacité d'accueil

Les services d'intégration des personnes immigrantes peuvent manquer de coordination, et l'action proposée par la planification pluriannuelle permettra peut-

être de corriger cette lacune. Selon les analyses disponibles (voir en particulier celle de l'OCDE déjà citée), une des difficultés à la source des enjeux de coordination est la rigidité des ententes entre le MIFI et les organismes à but non-lucratif fournissant les services d'intégration. Cette situation peut empêcher la mise en place de dispositifs innovants permettant par exemple de faire évoluer plus vite les dispositifs de formation vers les besoins futurs du marché du travail et de l'immigrant ou encore de mutualiser les ressources en zones plus rurales afin de proposer des offres adaptées aux territoires.

D'autres éléments doivent être pris en compte pour renforcer la capacité d'intégration. Le manque de logements est probablement l'un des obstacles les plus importants à l'accueil et la bonne intégration des nouveaux arrivants. Selon l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec⁵, il y aurait à l'heure actuelle un déficit de 100 000 logements au Québec. La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec indique, quant à elle, que la construction de 130 000 logements d'ici 2031 serait nécessaire pour endiguer la crise du logement⁶. Enfin, si l'on veut, de manière plus ambitieuse, rendre de nouveau abordable le logement, il faudrait, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ajouter 620 000 logements d'ici 2030 au Québec à ce que laissent prévoir les tendances actuelles⁷. Cette rareté des logements n'est pas en voie de s'estomper puisque les mises en chantier ont atteint leur plus bas niveau depuis 25 ans en mai 2023 dans le Grand Montréal.

La CMM a dévoilé en 2022 sa politique métropolitaine de l'habitation qui vise à développer une offre suffisante de logements abordables et à s'assurer que l'ensemble des logements répondent aux besoins diversifiés des ménages. Sa bonne mise en œuvre nécessite la participation du gouvernement du Québec. Le prochain plan métropolitain d'aménagement et de développement intégrera des orientations, des objectifs et des critères qui appuieront le développement de quartiers complets desservis par le transport en commun pour accueillir la nouvelle population qui viendra s'établir dans le Grand Montréal. L'espace pour les accueillir et construire des nouveaux logements est suffisant mais l'industrie de la construction devra accélérer les mises en chantier.

Un autre obstacle à l'intégration est l'accès aux places en garderie et aux soins de santé. Plusieurs organismes communautaires offrant une diversité de services (refuge, halte-garderie communautaire, centre de jour, etc.) constatent à l'heure actuelle une augmentation significative de personnes ayant un statut migratoire précaire dans leurs installations.

⁵ Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, [Quelle est l'ampleur du déficit de logements au Québec ?](#), avril 2022.

⁶ Aviseo, [Le logement locatif au Québec, Proposition pour une offre de logements de qualité, diversifiée, et présente sur tout le territoire du Québec](#), avril 2023.

⁷ Société canadienne d'hypothèques et de logement, [Pénurie de logements au Canada : Estimation des besoins pour résoudre la crise d'abordabilité du logement au Canada d'ici 2030](#), *Informations sur le marché de l'habitation*, juin 2022.

ORIENTATION 11 : Engagement humanitaire

Poursuivre l'engagement humanitaire du Québec par l'accueil de personnes réfugiées et d'autres personnes ayant besoin de protection, ainsi que de demandeurs d'asile

La CMM est d'accord avec l'orientation 11 voulant que le Québec poursuive son engagement humanitaire. Il s'agit d'ailleurs de la première justification de l'immigration. La littérature académique montre en effet que les effets de l'immigration sont en général beaucoup plus faibles sur le niveau de vie du pays d'accueil qu'ils ne le sont sur celui des immigrants.

ORIENTATION 12 : Niveaux d'immigration

Scénario 1 :

A. Augmenter graduellement les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions en 2027

B. Admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un CSQ du PEQ, volet « Diplômés du Québec »

Scénario 2 : Maintenir les cibles d'immigration à 50 000 admissions annuelles sur la période

Les analyses de la CMM indiquent qu'il serait souhaitable d'augmenter les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions (scénario 1), tel que précisé dans la seconde section du présent mémoire.

Conclusion

Le cahier de consultation propose des orientations qui correspondent aux besoins du Grand Montréal en termes de population, de main-d'œuvre et de talents. La CMM souhaite que le scénario 1 proposant une cible de 60 000 immigrants, assortie d'un octroi additionnel de la résidence permanente de diplômés étrangers dans le cadre du PEQ, soit adopté. Ce scénario permettrait de maintenir le niveau de la population dans le Grand Montréal en dépit du vieillissement démographique, en tenant compte des plus grands efforts de régionalisation menés par le gouvernement du Québec.

Le Québec saura miser sur cette grande opportunité que représente l'immigration lorsqu'il pourra éviter la surqualification en emploi des nouveaux arrivants. La CMM demande par conséquent que des efforts accrus soient portés vers la reconnaissance des qualifications des immigrants.

La CMM croit que l'immigration ne représente que l'une des réponses à apporter aux raretés de main-d'œuvre. Accroître la productivité de l'économie métropolitaine, et par là le niveau de vie de la population, est aujourd'hui un objectif prioritaire de développement économique, qui permet de réduire les besoins de main-d'œuvre. À cette fin, le PMDE 2022-31 prévoit une série d'actions visant à accroître l'innovation et le développement des compétences dans le Grand Montréal, à mettre en œuvre en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Enfin, la CMM considère que la rareté de logements est préoccupante et qu'elle représente un obstacle important à l'accueil de nouveaux arrivants. La collaboration du gouvernement du Québec est requise afin de contribuer à résorber le déficit de logement actuel.

Annexe : Projections de l'emploi dans le Grand Montréal

Afin de déterminer l'impact sur l'emploi de la cible du gouvernement du Québec, la CMM a estimé l'emploi dans la région de Montréal jusqu'en 2041 en utilisant les projections démographiques de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ). Ces projections (scénario de référence, juillet 2022) sont basées sur les hypothèses suivantes :

- L'immigration suit les cibles actuelles du gouvernement du Québec : 51 000 immigrants (point médian de la cible du gouvernement du Québec) en 2022 et 2023, grim pant graduellement jusqu'à 55 000 en 2026, niveau maintenu par la suite;
- L'immigration se régionalise légèrement hors de l'île de Montréal et cette régionalisation se stabilise en 2031.

A.1 Trois scénarios pour l'évolution des taux d'emploi par groupe d'âge

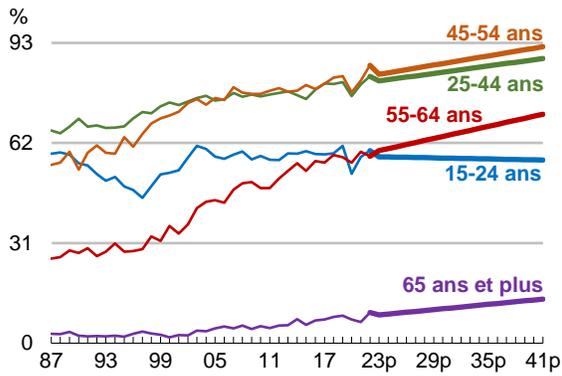
Trois scénarios ont été appliqués à l'évolution des taux d'emploi par sexe et groupe d'âge.

Scénario optimiste : La tendance à la hausse des taux d'emploi que l'on observe depuis 2010 se poursuit pour les différents groupes d'âge, avec plafonnement des hommes de 25-54 ans après 2031. Ces hypothèses sont montrées dans les deux premiers graphiques.

Scénario optimiste

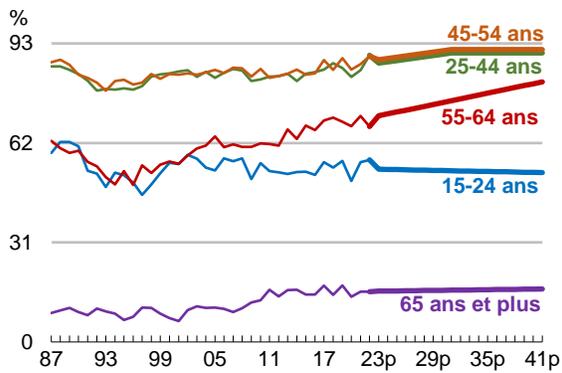
	Femmes	Hommes
15 à 24 ans	2003-2022	2003-2022
25 à 44 ans	2010-2022	2010-2022, plafonné en 2031
45 à 54 ans	2010-2022	2010-2022, plafonné en 2031
55 à 64 ans	2012-2022	2012-2022
65 ans et plus	2012-2022	2012-2022

Taux d'emploi, RMR de Montréal, femmes



Source : Statistique Canada, EPA.

Taux d'emploi, RMR de Montréal, hommes



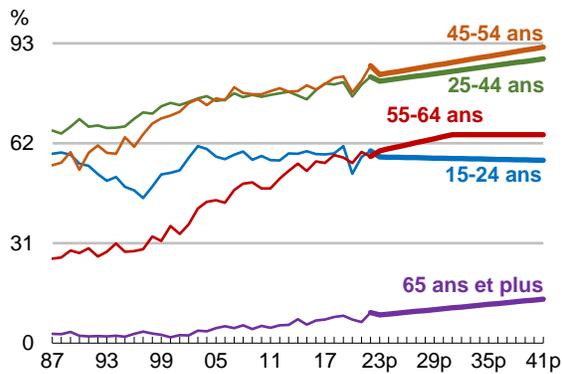
Source : Statistique Canada, EPA.

Scénario probable : La tendance à la hausse des taux d'emploi des années 2010 se poursuit, avec plafonnement des hommes de 25-64 ans et des femmes de 55-64 ans après 2031.

Scénario probable

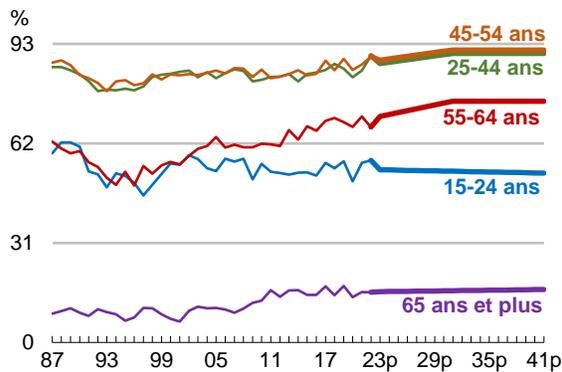
	Femmes	Hommes
15 à 24 ans	2003-2022	2003-2022
25 à 44 ans	2010-2022	2010-2022, plafonné en 2031
45 à 54 ans	2010-2022	2010-2022, plafonné en 2031
55 à 64 ans	2012-2022, plafonné en 2031	2012-2022, plafonné en 2031
65 ans et plus	2012-2022	2012-2022

Taux d'emploi, RMR de Montréal, femmes



Source : Statistique Canada, EPA.

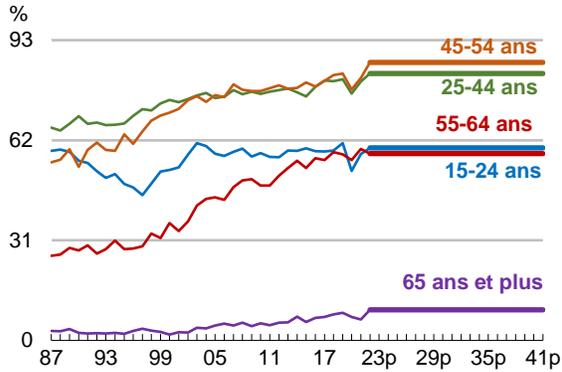
Taux d'emploi, RMR de Montréal, hommes



Source : Statistique Canada, EPA.

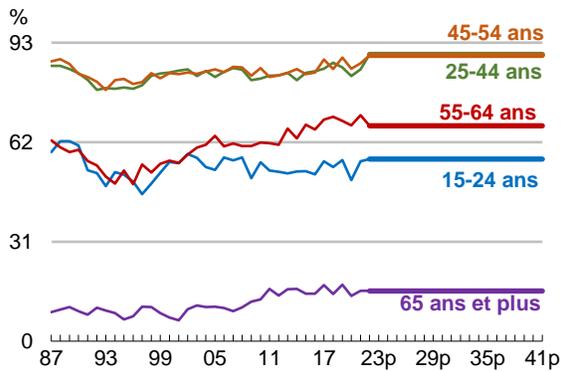
Scénario pessimiste : Dans un scénario improbable, le taux d'emploi ne progresse plus, et ce, pour tous les groupes d'âge.

Taux d'emploi, RMR de Montréal, femmes



Source : Statistique Canada, EPA.

Taux d'emploi, RMR de Montréal, hommes

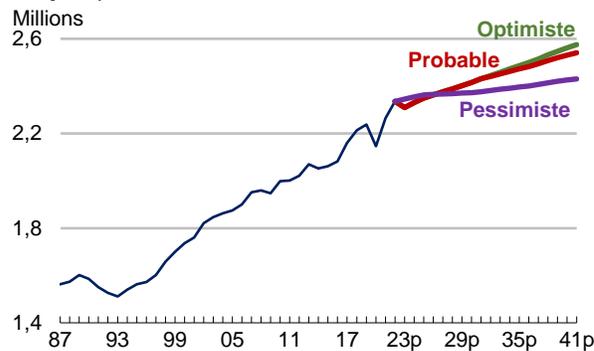


Source : Statistique Canada, EPA.

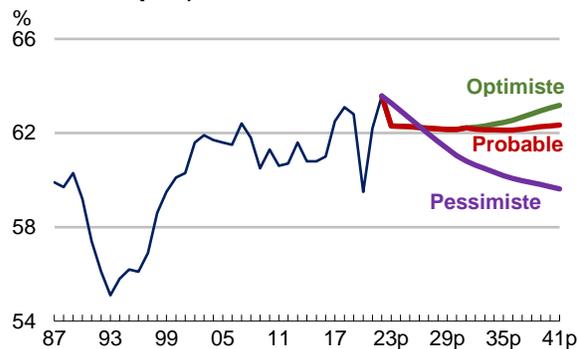
A.2 Projections de l'emploi

Les taux d'emploi ont été projetés en calculant la tendance linéaire par la méthode des moindres carrés sur les données historiques. Pour chaque groupe d'âge et de sexe, l'emploi est obtenu en multipliant le taux d'emploi du scénario par la population projetée par l'ISQ. L'emploi total est obtenu en additionnant l'emploi de tous les groupes d'âge et de sexe.

Emploi, RMR de Montréal



Taux d'emploi, RMR de Montréal



Le résultat de ces projections est que la croissance naturelle de la population conjuguée aux cibles d'immigration actuelles du gouvernement du Québec devrait permettre à l'emploi de croître sur toute la période dans les trois scénarios. L'emploi passerait de 2,34 millions en 2022 à 2,54 en 2041 dans le scénario probable, à 2,58 dans le scénario optimiste et à 2,43 dans le scénario pessimiste.

Le vieillissement appliquera une pression à la baisse sur le taux d'emploi : il le réduira de 1 point de pourcentage dans le scénario probable et de 0,4 point dans le scénario optimiste. La chute atteindrait 4 points dans le scénario pessimiste, mais ce scénario est improbable.

Par conséquent, le nombre d'immigrants dans le Grand Montréal devrait être suffisant pour soutenir le nombre croissant de personnes dépendantes causé par la retraite des

baby-boomers⁸. Les niveaux d'immigration actuels et projetés pour 2023, qu'intègrent les projections démographiques de l'ISQ, sont adéquats. D'ici 2041, le taux d'emploi restera stable ou progressera, même si la croissance des taux d'emploi observée pour différents groupes d'âge plafonne à partir de 2031.

Ces projections mettent en lumière le rôle de l'évolution des taux d'emploi pour différents groupes d'âge dans l'emploi total. En particulier, une croissance prononcée du taux d'emploi pour les hommes de 55-64 ans, dans la continuité de celle observée depuis 2010, pourrait augmenter le taux d'emploi de manière significative et ainsi jouer un rôle important pour contrer l'impact du vieillissement de la population sur le marché du travail. Les mesures à prendre pour compenser les effets des changements démographiques doivent ainsi être considérées dans un ensemble plus large que l'immigration seule.

A.3 Régionalisation de l'immigration

Ces résultats ne prennent pas en compte la volonté exprimée par le gouvernement du Québec de régionaliser l'immigration. Quel sera l'impact sur la population du Grand Montréal si une part moins élevée des 51 000 immigrants admis au Québec s'y localisent ?

Selon les données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), les immigrants qui ont été admis au Québec de 2010 à 2019 et qui y résidaient encore en 2021 se retrouvaient à 82 % dans les 5 régions administratives du Grand Montréal (Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie), à 80 % dans les MRC de la région métropolitaine et à 79 % dans celles de la CMM⁹. Les nouveaux immigrants ont eu tendance à se déplacer légèrement hors du Grand Montréal au cours de la dernière décennie : 82,5 % des immigrants admis en 2011-2015 vivaient dans les 5 régions administratives en 2017 alors que 79,7 % de ceux de 2016-2020 y vivaient en 2022.

Le MIFI a annoncé qu'il inciterait une plus grande part des immigrants à s'établir hors du Grand Montréal. Dans son *Plan stratégique 2019-2023*, il s'est donné l'objectif d'augmenter la part des immigrants qui se destinent hors des régions administratives de Montréal, Laval et la Montérégie au moment de leur sélection de 32,3 % en 2018 à 40 % en 2022-2023, soit une hausse de 2 points de pourcentage par an. Mise à jour en

⁸ Cette conclusion est solide, car elle est obtenue avec des indicateurs de population et de main-d'œuvre et des méthodes fiables, celles des projections démographiques de l'ISQ et des taux d'emploi par groupe d'âge et de sexe. De plus, ces indicateurs ciblent précisément le problème, soit l'impact de la retraite des baby-boomers sur la capacité des travailleurs qui restent à subvenir aux besoins de la population.

⁹ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. 2022. Présence et portraits régionaux en 2021 des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence_Personnes_immigrantes_2021.pdf

octobre 2020 avec une méthodologie différente, la progression désirée est devenue : passer de 17 % en 2018 à 24 % en 2022-2023.

Cette régionalisation, si elle se réalise, réduira le nombre d'immigrants qui s'installent dans le Grand Montréal. En 2026, avec la répartition régionale actuelle de l'immigration, le Grand Montréal accueillerait 44 000 des 55 000 immigrants prévus par le gouvernement du Québec. Si la part du Grand Montréal diminue de 2 points de pourcentage par an de 2022 à 2026, le nombre de nouveaux immigrants diminuera à 39 600. Pour que leur nombre se maintienne à 44 000 dans le Grand Montréal, il faudra augmenter le nombre de nouveaux immigrants admis au Québec à 61 000.

Régionalisation de l'immigration

Cible du gouvernement du Québec

Indicateur	Référence	Cible			
	2018	2019-2020 ¹	2020-2021 ¹	2021-2022 ¹	2022-2023 ¹
Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Montréal, Laval, et la Montérégie au moment de leur sélection par le Québec					
Selon le Plan stratégique 2019-2023	32,3 %	34 %	36 %	38 %	40 %
Selon la mise à jour d'octobre 2020 (nouvelle méthodologie)	17 %	-	21,5 %	22,5 %	24 %

1. Cible calculée en année civile.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, *Plan stratégique 2019-2023*, Objectif 4.1, indicateur 4.1.1.

Nouveaux immigrants requis au Québec pour maintenir leurs entrées dans le Grand Montréal avec la régionalisation ciblée par le gouvernement du Québec

Année et hypothèse	Admis au Québec	Dans le Grand Montréal	
		Part	Nombre
2022	51 000	80 %	40 800
2026			
Tendance sans intervention	55 000	80 %	44 000
Immigrants avec la cible de régionalisation	55 000	72 %	39 600
Immigration requise au Québec pour maintenir le nombre de nouveaux immigrants dans le Grand Montréal	61 111	72 %	44 000